



... une division du groupe Dr. O.K. Wack Chemie GmbH

Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2009

V - 2

Révision: 01.04.2009

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** ZESTRON® HC
- **Emploi de la substance / de la préparation** Nettoyant
- **: ournisseur XY`UZW Y:**



 5place de l'Eglise
 77400 St Thibault – France
 +33 (0) 164 308 922
 +33 (0) 164 308 749
 Service-chimie@wanadoo.fr
 www.service-chimie.fr

- **Service chargé des renseignements:** Département sécurité
- **Renseignements en cas d'urgence:**
Heures de bureau:



2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**
Xi Irritant
F+ Extrêmement inflammable
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 12 Extrêmement inflammable.
R 36 Irritant pour les yeux.
R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Conserver hors de la portée des enfants.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2	acétone	Xi, F; R 11-36-66-67	20-50%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7	propane-2-ol	Xi, F; R 11-36-67	20-50%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane	F+; R 12	<20%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane	F+; R 12	<20%

(suite page 2)



... une division du groupe Dr. O.K. Wack Chemie GmbH

Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2009

V - 2

Révision: 01.04.2009

Nom du produit: ZESTRON® HC

CAS: 107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	R 10	(suite de la page 1) <20%
EINECS: 203-539-1			

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Remarques générales:**

Amener les sujets à l'air frais.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction:**

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

Brouillard d'eau

Mousse résistant à l'alcool

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· **Les précautions individuelles:**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **Mesures pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes de nettoyage/récupération:**

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

(suite page 3)



... une division du groupe Dr. O.K. Wack Chemie GmbH

Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2009

V - 2

Révision: 01.04.2009

Nom du produit: ZESTRON® HC

(suite de la page 2)

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Tenir à l'abri de la chaleur.

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-64-1 acétone

VME | 1210 mg/m³, 500 ppm

67-63-0 propane-2-ol

VME | Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

106-97-8 butane

VME | 1900 mg/m³, 800 ppm

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

VME | Valeur momentanée: 568 mg/m³, 150 ppm
Valeur à long terme: 375 mg/m³, 100 ppm
risque de pénétration percutanée

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

· **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

(suite page 4)



... une division du groupe Dr. O.K. Wack Chemie GmbH

Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2009

V - 2

Révision: 01.04.2009

Nom du produit: ZESTRON® HC

(suite de la page 3)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

Forme:	Aérosol
Couleur:	Incolore Transparent
Odeur:	Typique

· **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	-44°C

· **Point d'éclair:** -97°C

· **Température d'inflammation:** 270°C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure:	1,5 Vol %
Supérieure:	13,0 Vol %

· **Pression de vapeur à 20°C:** 8300 hPa

· **Densité:** Non déterminée.

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: Entièrement miscible

· **valeur du pH:** non applicable

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

· **Substances à éviter:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **Produits de décomposition dangereux:**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

 F
(suite page 5)



... une division du groupe Dr. O.K. Wack Chemie GmbH

Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2009

V - 2

Révision: 01.04.2009

Nom du produit: ZESTRON® HC

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

16 05 04 | gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 2 5F Gaz.
- **Indice Kemler:** -
- **No ONU:** 1950
- **Groupe d'emballage:** -
- **Etiquette de danger:** 2.1
- **Désignation du produit:** 1950 AÉROSOLS
- **Quantités limitées (LQ)** LQ2
- **Catégorie de transport** 2
- **Code de restriction en tunnels** D

· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):

- **Classe IMDG:** 2.1
- **No ONU:** 1950
- **Label** 2.1
- **Groupe d'emballage:** -

(suite page 6)



... une division du groupe Dr. O.K. Wack Chemie GmbH

Page : 6/7

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2009

V - 2

Révision: 01.04.2009

Nom du produit: ZESTRON® HC

(suite de la page 5)

· No EMS:	F-D,S-U
· Marine Pollutant:	Non
· Désignation technique exacte:	AEROSOLS
· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:	
· Classe ICAO/IATA:	2.1
· No ID ONU:	1950
· Label	2.1
· Groupe d'emballage:	-
· Désignation technique exacte:	AEROSOLS, inflammable
· Remarques:	Packing instruction: 203 / 75 kg Packing instruction: Y 203 / 30 kg Packing instruction: 230 / 150 kg (Cargo Aircraft Only)

15 Informations réglementaires
· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xi Irritant

F+ Extrêmement inflammable

· Phrases R:

12 Extrêmement inflammable.

36 Irritant pour les yeux.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Phrases S:

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer l'aérosol.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· Identification particulière de certaines préparations:

Réceptacle sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Conserver hors de la portée des enfants.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases R importantes:

10 Inflammable.

11 Facilement inflammable.

12 Extrêmement inflammable.

36 Irritant pour les yeux.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(suite page 7)

Page : 7/7

ZESTRON
... une division du groupe Dr. O.K. Wack Chemie GmbH

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2009

V - 2

Révision: 01.04.2009

Nom du produit: **ZESTRON® HC**

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

(suite de la page 6)

F